

EN BREF :

- Le gel a causé des dommages importants en Estrie.
- L'accumulation de chaleur de ce printemps se compare à celle des années antérieures.
- On remarque la présence d'un peu de cécidomyies en Estrie.
- Le puceron des pousses du sapin est sous contrôle.
- Nous sommes dans la bonne période pour enlever les balais de sorcière.

ÉTAT DE LA SITUATION

Développement des arbres

Dans la nuit du 11 mai en Estrie, les températures en dessous du point de congélation ont varié de -3 à -8 °C et ont provoqué des dommages importants sur le sapin baumier dus à la combinaison des températures froides et des stades de développement avancés des bourgeons. Cependant, il n'y a pas eu de dommages sur le sapin Fraser dont le développement des bourgeons était peu avancé.

En Beauce, les dommages sont moins importants. Dans la plaine du Saint-Laurent et dans le Bas-Saint-Laurent, on observe peu ou pas de dommages dus au gel.

Les températures plus froides des dernières semaines ont ramené l'accumulation de chaleur (degrés-jours) à la moyenne des années antérieures. Cette diminution ne ralentira pas le développement des bourgeons qui a démarré plus tôt ce printemps, puisque la température des prochains jours sera plus élevée.



Le puceron des pousses du sapin

Dans la plupart des sites d'observation, les plantations qui avaient dépassé le seuil d'intervention ont fait l'objet d'un traitement insecticide. Si vous n'avez pas vérifié la présence du puceron, il est grand temps d'aller observer vos plantations.

Aux stades III et IV, il est plus difficile d'atteindre le puceron si vous devez faire un traitement insecticide. Vingt-quatre heures après le traitement, allez examiner l'efficacité du traitement insecticide. À l'aide d'une loupe, vérifiez l'intérieur des pousses et voyez s'il y a encore des pucerons vivants.

Avant d'appliquer un insecticide, évaluez si une intervention est nécessaire et tenez compte de certains critères comme l'âge des arbres, la qualité visée, votre degré de tolérance aux dommages causés aux arbres par ce ravageur, etc. Veuillez noter que les pousses des stades IV et V sont plus fragiles; il faut donc ajuster la vitesse de votre ventilateur afin de prévenir les blessures et les cassures des nouvelles pousses.

Pour les produits à utiliser et les mises en garde, consultez l'avertissement [No 04](#) du 11 mai 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04an10.pdf>). Pour de l'information sur les insectes et le dépistage, consultez la liste de liens qui apparaît à la fin de cet avertissement.

La cécidomyie du sapin

L'émergence de la cécidomyie a été observée dans plusieurs plantations en Estrie. Comme il s'agit du début de l'émergence, nous ignorons, à ce moment-ci, si le taux d'infestation sera important. Au cours de la semaine, les dépisteurs des clubs agroenvironnementaux poursuivront leur dépistage. Un inventaire de la situation vous sera fait la semaine prochaine. Tant que le dépistage n'est pas fait, nous ne pouvons pas vous recommander d'intervenir, puisque nous ignorons la densité de la population de la cécidomyie.

Pour plus d'information sur ce ravageur, consultez les liens à la dernière page de l'avertissement.



Balai de sorcière



La quantité d'arbres affectés par le balai de sorcière ne semble pas importante cette année dans les sites d'observation. Grâce à une meilleure visibilité en l'absence de nouvelles pousses, il est plus facile de repérer les balais de sorcière. Le mois de mai est donc une période propice pour les enlever. Il n'est pas nécessaire de ramasser les branches dans les plantations.

En restant vigilant et en répétant le travail d'élagage des balais de sorcière à chaque printemps, le taux d'infestation diminuera avec le temps sans que le champignon ne soit toutefois complètement éliminé.



Tableau des observations régionales

Sites d'observation	Stades des bourgeons (sapin baumier)					
	2008 (20 mai)	2009 (18 mai)	2010 (17 mai)	Degrés-jours à partir du 1 ^{er} avril		
				2008 (19 mai)	2009 (18 mai)	2010 (17 mai)
Saint-Épiphane (Rivière-du-Loup) (altitude 110 mètres)	Stade I : 70 % Stade II : 30 %	Stade I : 50 % Stade II : 40 % Stade III : 10 %	Stade I : 15 % Stade II : 30 % Stade III : 50 % Stade IV : 5 %	187	175*	193
Sainte-Clothilde (altitude 355 mètres)	Stade I : 80 % Stade II : 20 %	Stade I : 40 % Stade II : 40 % Stade III : 20 %	Stade II : 40 % Stade III : 50 % Stade IV : 10 %	268	278	292
Saint-Honoré (altitude 396 mètres)	Stade I : 20 % Stade II : 80 %	Stade I : 20 % Stade II : 40 % Stade III : 40 %	Stade I : 40 % Stade II : 30 % Stade III : 30 %	331	ND	266
Saint-Jacques-de-Leeds (altitude 412 mètres)	Stade I : 30 % Stade II : 40 % Stade III : 30 %	Stade II : 20 % Stade III : 80 %	Stade I : 25 % Stade II : 20 % Stade III : 35 % Stade IV : 20 %	299	290	271
Nantes (altitude 459 mètres)	Stade I : 80 % Stade II : 20 %	ND	Stade I : 40 % Stade II : 60 %	ND	ND	283
East-Hereford (altitude 343 mètres)	Stade I : 10 % Stade II : 50 % Stade III : 40 %	Stade I : 20 % Stade II : 40 % Stade III : 40 %	ND	284	295	327*
Sawyerville (altitude 355 mètres)	Stade I : 5 % Stade II : 30 % Stade III : 60 % Stade IV : 5 %	Stade I : 5 % Stade II : 10 % Stade III : 60 % Stade IV : 25 %	Stade I : 10 % Stade II : 80 % Stade III : 10 %	322	322	317
Ham-Nord (altitude 276 mètres)	Stade I : 10 % Stade II : 30 % Stade III : 60 %	Stade I : 35 % Stade II : 30 % Stade III : 35 %	Stade I : 10 % Stade II : 10 % Stade III : 60 % Stade IV : 20 %	289	287	301
Ayer's Cliff (altitude 297 mètres)	Stade II : 10 % Stade III : 70 % Stade IV : 20 %	Stade II : 30 % Stade III : 45 % Stade IV : 25 %	ND	361	352	373
Saint-Cuthbert (altitude 81 mètres)	Stade III : 40 % Stade IV : 60 %	Stade III : 10 % Stade IV : 90 %	Stade IV : 5 % Stade V : 95 %	351	356	ND
Saint-Armand-de- Missisquoi (altitude 122 mètres)	Stade II : 10 % Stade III : 50 % Stade IV : 40 %	Stade I : 10 % Stade II : 10 % Stade III : 20 % Stade IV : 60 %	Stade II : 40 % Stade III : 20 % Stade IV : 40 %	438	431	403

ND : non disponible

* Dans quelques sites d'observation, nous éprouvons des difficultés techniques avec quelques consoles de températures qui calculent le nombre de degrés-jours. Les données de degrés-jours suivies d'un astérisque vous indiquent qu'il s'agit d'une évaluation à partir d'une station de météorologique située dans la région où se trouve le site d'observation.



Stades de développement des bourgeons du sapin



Stade I
Bourgeon collant et recouvert d'une membrane



Stade II
Bourgeon gonflé avec extrémité découverte



Stade III
Aiguilles exposées, mais non étalées



Stade IV
Début de l'étalement des aiguilles



Stade V
Pousse bien étalée qui commence à s'allonger

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR INTERNET

Le puceron des pousses du sapin, méthode de dépistage à l'intention des propriétaires de plantations d'arbres de Noël :

http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/Puceron08_05_final.pdf

Méthode d'évaluation et grille pour le dépistage du puceron des pousses du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/Grille.pdf>

Bulletin sur la biologie du puceron des pousses du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/PUCERON.PDF>

Grille d'évaluation sur le nombre de pousses infectées par le puceron des pousses du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/Grille.pdf>

Thèse de maîtrise de Payse Mailhot sur la cécidomyie du sapin :

<http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/7841466c-a1ec-42a3-b794-017f3338e334/23941.html>

Bulletin sur la biologie de la cécidomyie du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/CECIDO.PDF>

Calibration d'un pulvérisateur :

<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04an07.pdf>

Banque d'images d'insectes et de maladies concernant les arbres de Noël :

<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/images.htm>

***La protection de l'environnement :
je fais ma part, je traite seulement lorsque c'est nécessaire.***

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES ARBRES DE NOËL

ANDRÉ PETTIGREW, agronome et avertisseur

MAPAQ, Direction régionale de l'Estrie

4260, boulevard Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A5

Tél. : 819 820-3035, p. 4374 – Téléc. : 819 820-3942 – Sans frais : 1 800 363-7471 pour les régions 418, 450 et 819

Courriel : Andre.Pettigrew@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – arbres de Noël – 18 mai 2010

